

18 octobre 2000, Québec

Allocution à l'occasion de la visite de Boutros Boutros Ghali

Monsieur le Secrétaire général,

Madame Boutros-Ghali,

Distingués invités,

Je ne saurais vous dire, Monsieur le Secrétaire général, à quel point nous sommes heureux de vous accueillir, ainsi que votre épouse madame Leia Boutros-Ghali, à l'occasion de votre visite officielle au Québec.

Vous voici maintenant à l'Assemblée nationale, dans l'un des plus anciens parlements du monde. Deux siècles de parlementarisme ont fait écho aux paroles de Louis-Joseph Papineau, d'Honoré Mercier, de Jean Lesage, de René Lévesque, et de tant d'autres représentants du peuple québécois épris de justice, de liberté et d'égalité. Malgré les aléas de l'histoire, depuis plus de deux siècles, les femmes et les hommes d'ici n'ont eu cesse d'affirmer leur existence. C'est sans doute cette volonté qui a poussé le Québec à rechercher le contact de ceux qui partagent sa langue et à construire cette Francophonie institutionnelle dont vous êtes le plus éminent porte-parole.

Notre situation particulière en Amérique du Nord renforce ce lien qui nous unit à la langue française en même temps qu'elle en révèle la fragilité inhérente. D'où ce sens du devoir qui anime les Québécois lorsqu'il est question non seulement de la défendre mais de la préserver.

Avant la structuration formelle de la Francophonie, parmi les visionnaires qui mirent en place des organisations francophones, on trouve nombre de Québécois. Parmi eux, il en est un que je saluerai particulièrement. Il s'agit de Jean-Marc Léger, premier secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique.

Dès 1968, le Québec devient membre de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage et, l'année suivante, de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française. Par la suite, à Niamey, le Québec est aux côtés de la France et des autres pays francophones pour donner naissance à l'Agence de coopération culturelle et technique. Il prend part, depuis 1986, au Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage avant d'être l'hôte du second en 1987.

La Francophonie est essentielle pour le Québec. Elle représente un espace politique international privilégié. Isolé sur le continent nord-américain et témoin de taux d'assimilation importants partout au Canada, le Québec compte d'abord sur lui-même, mais aussi sur l'appui de la Francophonie, pour préserver et promouvoir sa langue et sa culture. La Francophonie est donc importante pour le Québec, mais le Québec, Oserai-je dire, est également important pour la Francophonie. Tous les adhérents à la Francophonie ont un

intérêt vital à ce qu'existe un regroupement politique fort au sein duquel on communique directement en français.

L'attachement particulier des Québécois à la Francophonie vient aussi du fait que nous croyons que chacun des États francophones gagne à ne pas faire face, seul, aux nouveaux enjeux scientifiques, culturels, sociaux et économiques de notre époque. C'est ce qui explique qu'en plus de l'Agence universitaire de la Francophonie, le Québec abrite aussi des bureaux de TV5, l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie, le Forum francophone des affaires et l'Association internationale des maires et responsables des villes et métropoles entièrement ou partiellement de langue française. Comme vous le savez, Monsieur le Secrétaire général, la Francophonie, comme le reste du monde par ailleurs, a beaucoup évolué depuis 1970. De quelque vingt membres à l'origine, elle en compte désormais plus de cinquante.

Dès votre entrée en fonction, en 1997, vous vous êtes mis à la tâche sans tarder. Vous avez réuni la première Conférence des ministres de l'Économie et des Finances de la Francophonie. Vous avez été de toutes les tribunes et avez signé de nombreux accords de coopération au nom de la Francophonie avec d'autres organisations internationales. Vous vous êtes engagé avec vigueur dans le difficile dossier de la démocratie et des droits de la personne.

Au dernier Sommet, des organisations internationales des droits de la personne ont rappelé que nos progrès en cette matière se faisaient attendre. Les chefs d'État et de gouvernement réunis à ce sommet ont dû prendre acte de cette lecture. Je vous sais décidé à agir sur ces questions, et je vous en remercie. J'en profite aussi pour souhaiter vivement que le symposium de Bamako sur la démocratie et les droits de la personne soit l'occasion d'un débat de fond sur un certain nombre de valeurs politiques.

Dans votre rapport au dernier Conseil permanent à Alexandrie, vous avez évoqué, Monsieur le Secrétaire général, l'ensemble des interventions que vous avez faites afin que progressent les idéaux francophones. La paix est au centre des valeurs qui nous réunissent même si elle est menacée dans plusieurs États membres. La nécessité d'un dialogue politique franc au sein de la Francophonie apparaît donc incontournable.

Sur le plan de la paix, de la démocratie et des droits de la personne, le Québec sera là à vos côtés, Monsieur le Secrétaire général, soyez-en assuré. Et il ne sera pas seul, j'en suis certain. Vous permettrez aussi de dire quelques mots sur le rayonnement de la Francophonie. Devant le Sénat français, vous avez dit il y a quelque temps, et permettez que je vous cite: « Concernant notre rayonnement international, je le dis clairement: la diffusion et la promotion du français restent la vocation première de notre organisation! C'est notre mission essentielle et, pour moi, elle passe notamment par le renforcement de son rôle dans les organisations internationales et un meilleur ancrage dans la société civile. » Le Québec applaudit à de tels propos. Sa jeunesse tout particulièrement doit découvrir et s'appropriier le poids mondial de la langue française, assortie de l'influence que peuvent exercer collectivement les pays francophones.

La lutte que mène la communauté francophone en faveur de la diversité culturelle prend ici tout son sens. Le Québec, comme tant d'autres sociétés, vit la diversité culturelle. Il la vit

dans la rue, en affaires, au cinéma, à la télévision, dans les journaux, partout. C'est sa réalité quotidienne.

Il nous faut mener ensemble une bataille pour sauvegarder la capacité de créer en français. Ce droit ne doit pas être remis en question par une mondialisation effrénée. Dès juin 1999, mon gouvernement a pris une position sans équivoque quant aux principes de base du combat pour la diversité culturelle. Les œuvres culturelles ne sont pas de simples marchandises; elles sont au cœur de la diversité, laquelle constitue un patrimoine d'une richesse inestimable.

Chaque année, des langues disparaissent, des cultures s'assimilent. Il s'agit là d'une grande perte et, comme vous le dites si bien, un appauvrissement, chaque fois, pour l'humanité tout entière.

La Francophonie doit se faire le défenseur de la diversité culturelle. Mais la Francophonie doit être, d'abord et avant tout, la Francophonie. Elle doit aussi faire certains gestes concrets visant à redonner au français la place qui est sienne au sein des grandes organisations internationales. Votre engagement personnel dans ce dossier me réjouit. Il faudrait que la prochaine rencontre de Cotonou exige, tout simplement, le respect des textes qui sont à la base de ces organisations internationales. Je suis assuré qu'à terme une telle attitude ferait beaucoup pour la diversité culturelle.

Monsieur le Secrétaire général, vous avez ouvert d'importants chantiers ces trois dernières années. Grâce à vous, la Francophonie se présente de plus en plus comme une entité internationale ouverte sur le monde et agissant au cœur des grands débats de notre époque. C'est donc un grand honneur pour moi d'accueillir chez nous un éminent porte-parole francophone et un fidèle ami du Québec.

Puissent les années qui viennent nous permettre de mener à bien les luttes communes.

Vive la Francophonie !

Vive le Québec !